

Choix option pour Master 1 droit des affaires

Par **Futurjuriste31**, le **19/05/2018** à **14:46**

Bonjour ,

Je pense prendre un M1 droit des affaires l'année prochaine , mais je ne sais absolument pas quel matière prendre en option . Toutes les matières me semble intéressante . Pour intégrer un DJCE ou un Master de droit fiscal des affaires ou droit fiscal quel matière devrais-je choisir ?

SEMESTRE 1 – 30 crédits – 177h ou 189h CM + 39 ou 42h TD

UE 1 : 3 matières obligatoires :

Droit des affaires 1 (Droit du financement des entreprises) – 33h CM + 13h30 TD

Et une matière renforcée en TD au choix – 33h CM + 13h30 TD – 6 crédits :

- Droit civil 1 (Droit des sûretés et garanties du crédit)

OU

- Fiscalité de l'entreprise 1

La matière non choisie en renforcée – 30h CM :

- Droit civil 1

OU

- Fiscalité de l'entreprise 1

UE 2 : 3 options au choix:

Groupements à statut spécial – 30h CM

Droit des restructurations des entreprises – 30h CM

Droit de la banque et des marchés financiers – 30h CM

Droit du commerce international – 18h CM + 3h TD

Droit des assurances – 30h CM

Principes du management – 30h CM

Droit des entreprises et du foncier agricole – 30h CM

UE 3 : Langue vivante – 12h TD – 2 crédits

Anglais, Allemand, Italien, ou Espagnol

Bonification : activités physiques et sportives, orchestre de l'Université, concours listés dans l'arrêté d'examen, module "Vie professionnelle".

SEMESTRE 2 – 30 crédits – 189h ou 177h ou 105h CM + 45 ou 42 ou 39h TD

UE 4 : 3 matières obligatoires :

Droit des affaires 2 (Droit des entreprises en difficulté) – 33h CM + 13h30 TD

Et une matière renforcée en TD au choix – 33h CM + 13h30 TD :

- Droit civil 2 (Vente et contrat de distribution)

OU

- Fiscalité de l'entreprise 2

La matière non choisie en renforcée – 30h CM :

- Droit civil 2

OU

- Fiscalité de l'entreprise 2

UE 5 : 3 options parmi :

Propriété intellectuelle – 30h CM

Droit pénal des affaires – 30h CM

Droit civil 3 (représentation, entreprise, services, arbitrage, transaction, contrats aléatoires) – 18h CM + 3h TD

Droit européen de la concurrence – 30h CM

Comptabilité financière – 18h CM + 3h TD

Procédures civiles d'exécution – 30h CM

Droit international et européen des transports – 30h CM

Droit aérien et spatial – 18h CM + 3h TD

UE 6 : Langue vivante – 12h TD

Anglais, Allemand, Italien, ou Espagnol

Merci pour vos réponses .

Par **Isidore Beautrelet**, le **19/05/2018** à **15:05**

Bonjour

Pour l'UE1 aucune hésitation il faut prendre fiscalité de l'entreprise en renforcé.
Idem pour l'UE4.

Pour l'UE2 je dirais : Droit des restructurations des entreprises, Droit de la banque et des marchés financiers et Droit du commerce international.

Pour l'UE5 : Propriété intellectuelle, Comptabilité financière et Droit européen de la concurrence.

Ce serait bien que d'autres membres interviennent pour confirmer ou même infirmer mes conseils.

Par **Futurjuriste31**, le **20/05/2018** à **10:31**

Merci pour votre réponse .

Je pense prendre un au moins droit pénal des affaires et comptabilité financière au 2^{ème} semestre mais la troisième option j'aurais aimé prendre celle qui aurait été essentielle. Est-ce que là Propriété intellectuelle est si importante ?

Et au premier semestre je pense prendre en plus du droit de la banque et des marchés financiers la restructuration des entreprises et les groupements à statut spécial. Après est-ce réellement important de voir du droit commercial international pour être fiscaliste ?

Merci pour votre réponse

Par **Isidore Beautrelet**, le **20/05/2018 à 11:22**

Bonjour

Le droit du commerce international est au programme de la plupart des DJCE. Et toujours dans le cadre d'un DJCE, la propriété intellectuelle vous sera bien plus utile que le droit pénal des affaires.

Par **youpila**, le **22/05/2018 à 14:58**

Bonjour, étant fiscaliste je peux peut-être vous aiguiller si vous souhaitez poursuivre en M2 droit fiscal.

Pour l'UE 1, aucune hésitation effectivement, il faut prendre le fiscal en TD les deux semestres.

Concernant l'UE 2 le droit des restructurations et groupements à statut spécial vous seront utiles pour la suite. Pour la 3^{ème} matière ça n'a pas beaucoup d'importance pour le fiscal. Le droit bancaire est cependant une des matières incontournables d'un M1 droit des aff, c'est un bon choix.

Pour le S2, toujours dans une optique de poursuivre en fiscal, je prendrai pénal des affaires et compta. La 3^{ème} matière importe peu : PI ou concurrence me semblent des matières plus incontournables mais si vous avez envie de vous faire un kiffe et prendre droit spatial allez-y.

Par ailleurs, je suis d'accord avec Isidore si vous visez un M2 plus généraliste comme le DJCE.

Après, ce n'est pas parce que vous allez choisir telle matière plutôt que telle autre que les portes d'un master 2 vont se fermer. Selon moi, vous pouvez vous autoriser un choix "plaisir" par semestre (curiosité envers une matière pas forcément en lien direct avec votre projet professionnel...).

Personnellement, les cours de master 1 qui me servent le plus au quotidien sont fisca, compta, régimes mat et successions.

Par **Isidore Beautrelet**, le **23/05/2018** à **07:55**

Bonjour

[citation] Selon moi, vous pouvez vous autoriser un choix "plaisir" par semestre (curiosité envers une matière pas forcément en lien direct avec votre projet professionnel...). [/citation]

Entièrement d'accord avec vous. Moi même j'ai eu l'audace de choisir un cours de science politique en LD3 par simple curiosité.

Vous pouvez déjà prendre les matières qui vous serviront à la fois pour le DJCE et le M2 droit fiscal à savoir :

- Fiscalité renforcée
- Restructuration des entreprises
- Compta